

A PAS D'OURSON 3

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 8000 €

14 RUE ANTOINE LAURENT LAVOISIER 60600 FITZ JAMES

RCS BEAUVAIS 909464349

(la « Société »)

---

# PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

---

**Le 27/12/2024**

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

---

# Décisions

---

## Décision 1

Il est pris acte par les Associés de la cessation des fonctions de Président de MERZAKA BENNACER, pour cause de démission en date du 27/12/2024.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

## Décision 2

Les Associés décident de nommer la société CAPITAL INVESTING, SARL au capital social de 1000 euros, immatriculée au RCS de COMPIEGNE sous le numéro 938 321 643, ayant son siège social au 13 Rue de l'Abreuvoir 60270 Gouvieux, dûment représentée par FAYSAL MUNSOOR, en qualité de Président à compter du 27/12/2024.

Le nouveau dirigeant est nommé pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

## Décision 3

Les Associés décident de ne pas lui allouer de rémunération pour l'exercice de ses fonctions, étant précisé que le dirigeant aura droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation préalable des justificatifs.

Le nouveau dirigeant a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont proposées et n'était soumis à aucune interdiction ou incompatibilité.

Le nouveau dirigeant est, dans ses rapports avec les tiers, investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés ou à l'associé unique.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

## Décision 4

Il est pris acte par les Associés de la cession de 4000 actions pour un montant de 100 euros de la Société détenues par MERZAKA BENNACER, ancien Président à un nouvel associé : la société CAPITAL INVESTING, dûment représentée par FAYSAL MUNSOOR, également nommée par la présente Présidente de la Société.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

## Décision 5

Il est pris acte par les Associés la cession de 4000 actions pour un montant de 100 euros de la Société détenues par MERZAKA MUNSOOR en date du 27/12/2024, à un nouvel associé : la société CAPITAL INVESTING, SARL au capital social de 1000 euros, immatriculée au RCS de COMPIEGNE sous le numéro 938321643, ayant son siège social au 13 Rue de l'Abreuvoir, 60270 Gouvieux, France, dûment représentée par FAYSAL MUNSOOR.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

## Décision 6

Il est pris acte par les Associés de la modification de la date de clôture de l'exercice social de la Société. La Société aura pour nouvelle date de clôture de l'exercice social le 31 Décembre en remplacement de l'ancienne date, à savoir le 31 Mars à compter du 27/12/2024.

**L'exercice en cours sera donc clôturé le 31 Décembre 2024.**

Ce changement intervient pour le motif suivant : alignement de la date de clôture au sein d'un groupe de sociétés.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

## Décision 7

En conséquence du changement de dirigeant objet des décisions ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif aux dirigeants dans les statuts de la Société.

En conséquence de la cession de titres objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au capital social dans les statuts de la Société.

En conséquence du changement de la date de clôture de l'exercice social de la Société, objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif à l'exercice social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

### **Décision 8 : Pouvoir**

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

---

**MERZAKA MUNSOOR, associé(e)**

**NADINE SARAH MOSAHEB, associé(e)**

**MERZAKA BENNACER, ancien Président et Cédant d'actions de la Société**

**la société CAPITAL INVESTING, nouvelle Présidente et Associée, représentée par  
FAYSAL MUNSOOR**

**MERZAKA MUNSOOR, Cédant d'actions de la Société**

